

Précarité énergétique: le baromètre en 2016

S

En 2015, 21 % des ménages souffraient d'au moins une de ces trois formes de précarité énergétique, certains d'entre eux combinant deux formes de précarité énergétique.

- Précarité énergétique mesurée : 14,5 % des ménages paieraient une facture énergétique trop élevée par rapport à leurs revenus disponibles (déduction faite du coût du logement). Leur « excès » de dépenses énergétiques par rapport à la « normale » tournerait autour de 53€ par mois.
- Précarité énergétique cachée: 3,9 % des ménages limiteraient leur consommation énergétique en-deçà de leurs besoins de base. L'écart moyen entre les dépenses énergétiques des ménages en précarité énergétique cachée et ce qui serait considéré comme « normal » s'élèverait à environ 77€ par mois.
- Précarité énergétique ressentie: 5,1 % des ménages craindraient de ne pouvoir chauffer correctement leur logement.

Malgré un climat moins clément qu'en 2014, mais normal, la poursuite de la chute des prix des principaux vecteurs énergétiques (gaz naturel, mazout) a réduit significativement les factures énergétiques des ménages.

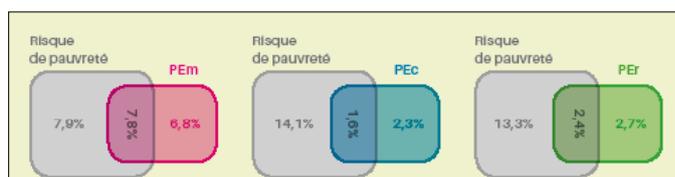
Cette tendance à la baisse des factures énergétiques des ménages s'observe depuis 2013. Par contre, les revenus disponibles des ménages ont relativement stagné ces dernières années, alors que le coût du logement continue de croître. Cette hausse contrebalance la chute des prix des énergies et explique la stagnation des indicateurs de précarité énergétique.

Les locataires, tant du marché privé que des logements sociaux, sont nettement plus touchés que les propriétaires par les différentes formes de précarité énergétique. Leur capacité à agir sur le choix des vecteurs énergétiques, à améliorer la performance énergétique de leur logement ou des principaux équipements est limitée et dépend la plupart du temps d'une décision du/des propriétaire(s)-bailleur(s). Globalement depuis 2013, l'écart entre locataires et propriétaires s'est maintenu dans les trois formes de précarité énergétique.

Les isolés, et particulièrement les femmes seules et âgées de plus de 65 ans et les familles monoparentales (84,2 % de mères avec enfants), sont particulièrement à risque de précarité énergétique.



Évolution à prix constants (base = 2013) de la facture énergétique médiane de l'échantillon EU-SILC par région



Recoupements entre les trois formes de précarité énergétique et le risque de pauvreté en 2015

Les ménages aux revenus disponibles les plus faibles sont les plus vulnérables à la précarité énergétique, toute forme confondue, mais la proportion de ménages touchés reste non négligeable même parmi les revenus « moyens ». Bien que précarité énergétique et risque de pauvreté connaissent un certain recoupement, les deux problématiques couvrent également des situations et des ménages différents. Le constat posé en 2013 et 2014 se vérifie en 2015. En effet, plus de 40 % des ménages identifiés en 2015 comme étant en précarité énergétique, sous l'une de ses trois formes, ne sont pas reconnus comme « en risque de pauvreté ».

Le Baromètre de la précarité énergétique en est à sa troisième édition. C'est une initiative de la Plateforme de lutte contre la précarité énergétique gérée par la Fondation Roi Baudouin. L'édition 2017 a été réalisée par Bart Delbeke, Universiteit Antwerpen (OASeS), Sandrine Meyer, Université libre de Bruxelles (CEESE), avec la participation de Jill Coene, Universiteit Antwerpen (OASeS).

C.L.

La publication peut être téléchargée gratuitement sur le site de la Fondation Roi Baudouin: <https://www.kbs-frb.be>

